

En arrêt maladie et en retrait de LFI, Quatennens réussit à voter à l'Assemblée!

écrit par Josiane Filio | 14 octobre 2022



Retrait ou arrêt maladie ? La preuve qu'il est vraiment malade... là il avait déjà très mal à la tête, Adrien Quatennens

!

Des fois on se demande s'ils ont bien tous le gaz à tous les étages chez les élus L.F.I. (*et même chez les non-élus d'ailleurs !*) tant ils peuvent sortir de conneries monumentales en une seule semaine, voire même en une seule journée parfois... surtout en ce moment où il règne, semble-t-il, un assez beau bordel, du côté des messieurs...

Certains, « chauds du kiki » comme dirait une amie à moi pleine d'humour, excellent en aventures extraconjugales ; d'autres ayant juste la main leste au point de filer une mandale à leur « moitié » quand celle-ci ose une opinion personnelle, divergente de celle de son homme... ce qui, même s'il n'y a pas mort d'homme (*en l'occurrence de femme !*) n'est pas bien du tout.

Heureusement que, régulièrement, **la douce Sandrine Rousseau** (*écolo prétendue féministe*), passée maîtresse dans l'art de déconstruire un homme qui pose problème, y va de ses conseils gratuits, puis de ses dénonciations détaillées si les précédents ne sont pas suivis d'effet, histoire de remettre un peu d'ordre et d'équilibre dans ce foutoir.

Et pour la rigolade il faudra voir ailleurs ; avec la Sandrine on est dans le sérieux !

Il faut néanmoins reconnaître, même si on en doutait très sérieusement (*au vu des résultats obtenus... ou pas*), que **dans le domaine de la conscience professionnelle, ils sont assez fortiches chez les présumés insoumis**. Explications.

Petit résumé du feuilleton de la rentrée, autour du gars **Adrien Quatennens** (*oui, c'est bien le p'tit rouquin mais cessez de le préciser, ça pourrait vous valoir des poursuites pour « racisme anti roux », de nos jours on n'est jamais assez prudents*) ; lequel serait en plein divorce... assez mouvementé si l'on en croit les rumeurs de Radio-lavabo, annexe de l'Assemblée nationale.

En clair il est soupçonné de violences conjugales envers son épouse ...

Nous apprenons, par cette grande chaîne d'info (BFMTV), qu'après deux dépôts de main-courante, la femme de Quatennens, a déposé plainte contre son mari le 26 septembre... une gifle il y a un an, puis récemment il la harcèle de messages et lui a « serré le poignet » (c'est trop atroce).

<https://twitter.com/BFMTV/status/1576833684992413697>

Ce même jour de rentrée parlementaire, Adrien Quatennens, ayant reconnu des violences envers son épouse, se met « en retrait » de LFI et ne sera donc pas à l'Assemblée nationale.

« Non, il n'y sera pas. Parce qu'il est en train de gérer le divorce donc il n'y sera pas », a déclaré. **Mathilde Panot**, chef de file des députés Insoumis ; elle n'a en revanche pas indiqué combien de temps durerait l'absence du député du Palais Bourbon. « Il est en retrait, le temps qu'il faudra » ! qu'elle a ajouté !

Malaise évident chez ses potes de LFI, bien plus habitués à railler les problèmes chez leurs concurrents que de commenter un des leurs :

<https://twitter.com/i/status/1572168502148009984>

Et si certains y voient une magnifique occasion de se « débarrasser » d'un adversaire, tel **Fabien Roussel**, patron du PCF, prônant immédiatement la tolérance zéro sur le sujet...

“Aucune violence conjugale ne doit être tolérée (...) et si dans mon groupe à l'Assemblée nationale un député était auteur de violences conjugales et qu'il avouait les avoir commises, il ne pourrait pas rester au sein du groupe”, a expliqué sur

Cnews le député du Nord, avant d'ajouter : *“Je lui dirais : tu ne peux pas rester député.”*

“Comment peut-il aller voir les citoyens de sa circonscription, représenter la République avec son écharpe quand on avoue avoir commis un acte de cette nature, c'est insupportable”, a-t-il poursuivi.

https://www.lepoint.fr/politique/pour-le-pcf-roussel-l-insoumis-quatennens-ne-peut-pas-rester-depute-05-10-2022-2492591_20.php

Dès le 18 septembre, l'adorable chef de La France Insoumise, **Rachid Mélenchon** (*quel brave homme !*), gardait la tête froide pour témoigner son soutien à Adrien :



Après un premier tweet taclant policiers, médias et réseaux sociaux... dont pourtant il sait faire bon usage lorsque cela l'arrange... mais ceci est une autre histoire.



Écoutez enfin son admirable plaidoyer sur le plateau de « Dimanche En Politique » sur France 3, où il souhaite le retour de son protégé, dès la fin de son arrêt maladie... s'appliquant à bien justifier *« du droit à être malade »* quand on est député...

<https://twitter.com/i/status/1579082761612464131>

<https://www.fdesouche.com/2022/10/12/la-direction-de-lfi-sinquiete-dune-main-courante-qui-vise-adrien-quatennens-deposee-par-son-epouse/>

Mais ce qui pourrait valoir notre admiration à Quatennens, c'est que nous apprenons que, malgré un arrêt maladie, il

aurait participé à plusieurs votes, le règlement de l'Assemblée nationale autorisant les « délégations de vote personnelles » dans certains cas, dont les arrêts maladie.

Sauf que si l'on y regarde de plus près, cela a plutôt l'air d'une entourloupe façon « faux insoumis »

...

En effet cette annonce n'a pas manqué de faire bondir ses opposants... ce que l'on peut comprendre vu la tournure des événements, dont *Le Parisien* se fait l'écho :

« Adrien Quatennens s'est mis en retrait de la coordination de LFI mi-septembre après avoir reconnu des violences contre son épouse et il n'a pas siégé au Parlement depuis. Par l'intermédiaire d'une délégation de son droit de vote à un collègue, le député du Nord a toutefois pris part à une série de scrutins publics de l'Assemblée nationale depuis lundi, pour s'opposer aux textes budgétaires ou à la réforme de l'assurance chômage. « Il voulait que sa voix ne manque pas au groupe, car ça se joue potentiellement à pas grand-chose », justifie son entourage auprès du Parisien.

C'est ça « se mettre en retrait du groupe » Quatennens ?

Je dirais plutôt poudre aux yeux, et manifeste manipulation des masses comme toujours, vu que si effectivement, en arrêt maladie et cloué au lit, il est légitime qu'un élu puisse voter en donnant procuration à un collègue, notamment sur des textes lui tenant à cœur, afin que ses électeurs ne soient pas désavantagés par son absence...

Il me semble en revanche absolument anormal de prétendre « se mettre en retrait » tout en continuant à s'exprimer à l'A.N. parce qu'ayant pris grand soin, en amont, de se déclarer « en

arrêt maladie » pour mieux coller au règlement !!!

Bravo au passage, au médecin qui lui a prescrit un arrêt de connivence... s'il n'est pas malade ; mais de toute façon, **réellement malade ou pas, cela ne change rien ; ayant annoncé clairement se mettre en retrait de son rôle à LFI, il ne devait s'exprimer à aucun prix !**

Opinion partagée et exprimée par différents parlementaires.

Plusieurs parlementaires de la majorité ont critiqué cette situation. « *On ne peut pas être là par correspondance, je demande à LFI de clarifier sa position. Est-ce qu'Adrien Quatennens est en retrait ou non ?* », a lancé le MoDem Erwan Balanant devant la presse. « *C'est moralement très limite de dire qu'on est en retrait et qu'on est là à voter* », a-t-il estimé.

« *Qu'il prenne au moins la peine de ne pas faire de délégation de vote, qu'il assume le fait de ne pas être là. (...) Ce n'est pas responsable. Quelle image on donne de la politique, vis-à-vis des Français ?* », a abondé sa collègue de la majorité Prisca Thévenot (Renaissance).

Elle n'a pas tort M'dame Thévenot... sauf qu'on aimerait bien qu'elle partage cette même critique acerbe quand c'est son gourou qui se permet, continuellement, des bras d'honneur aux citoyens en prenant de graves décisions, sans jamais leur demander leur avis... comme par exemple les entraîner dans une guerre avec la Russie dont les lourdes et mortelles conséquences n'échappent pas à ceux qui savent réfléchir à long terme, contrairement à lui !

Je vous passe la réaction des Thénardier de LFI, les Garrido-Coquerel... consultable ici :

<https://www.leparisien.fr/politique/assemblee-en-arret-maladie-adrien-quatennens-a-participe-a-plusieurs-votes-par-delegation-12-10-2022-S5IHQ6ZCDVBU7M0M52AHX5C4Y.php>

Mais j'attends le prochain vote dans les mêmes conditions, en provenance d'un représentant Reconquête, DLF, RN... ou tout autre vrai opposant au « système Macron », histoire de voir comment ces bouffons le commenteront !

Parce que, dans ces conditions, nous sommes en droit de nous poser la question suivante :

Mais quand donc la France Insoumise osera-t-elle tenter de faire voter ses morts ???

Parce qu'il n'y a pas de raison de se gêner ma bonne dame...

Josiane Filio, au nom de la Liberté d'expression

<https://ripostelaique.com/en-arret-maladie-et-en-retrait-de-lfi-quatennens-reussit-a-voter-a-lassemblee.html>